

## APPEL A CANDIDATURES DOCTORALES 2016

**L'Ined recrute 6 doctorants  
pour travailler au sein d'une des 11 unités de recherche de l'Ined**

**La clôture de l'appel interviendra le 12 mai 2016 à 12h00 (midi, heure de Paris)  
Conseil : finalisez la candidature au moins 2 jours ouvrés avant la clôture de l'appel**

**Aucun dossier retardataire ou incomplet ne sera examiné par le comité Ined-iPOPs**

**Pour toute question : [info-doctorants@ined.fr](mailto:info-doctorants@ined.fr)**

### 1. L'Ined et le labex iPOPs : la formation à la recherche par la recherche

L'Institut National d'Etudes Démographiques (Ined) a pour mission d'étudier les populations de la France et des pays étrangers ([www.ined.fr](http://www.ined.fr)). Par une approche ouverte de la démographie, l'Ined mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la biologie, l'épidémiologie.

Porté par l'Ined, le fond d'excellence (labex) iPOPs (Individus, Populations, Sociétés) est un dispositif de formation en sciences de la population (<http://www.ipops.fr>). Il contribue au développement de la démographie comme discipline académique.

L'Ined concourt à la formation à la recherche et par la recherche en accueillant notamment une cinquantaine de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) au sein de ses unités de recherche. La politique d'accueil de ces jeunes chercheurs repose sur deux grands principes :

- **Le jeune chercheur est un professionnel de la recherche.** A ce titre, son activité est rémunérée dans le cadre d'un contrat de travail (ouvrant entre autre droit à la sécurité sociale, aux congés payés et maladie). Ce contrat peut être financé par l'Ined-iPOPs ou par des financements extérieurs gérés par l'Ined ou à l'extérieur<sup>1</sup>. Quelle que soit la source de financement, la

<sup>1</sup> Les candidats ayant un déjà obtenu le financement de leur salaire doctoral peuvent candidater à un accueil Ined en nous contactant directement à [infos-docs@ined.fr](mailto:infos-docs@ined.fr).

recherche doit être réalisée en conformité avec les bonnes pratiques de la profession (rendu de documents intermédiaires, rapports d'activité réguliers, plan de travail, calendrier prévisionnel, plan budgétaire). Il est recommandé de soutenir la thèse avant la fin du contrat.

- ***Le jeune chercheur est en formation et inscrit sa recherche dans le cadre de son projet professionnel.*** A ce titre, il bénéficie d'un accompagnement personnalisé par un chercheur de l'institut (cf. annexe pour une liste de ces encadrants). L'encadrant Ined accompagne le jeune chercheur dans la conduite de son projet de recherche. Il assiste le jeune chercheur dans la construction et la promotion de son projet professionnel. Les doctorants bénéficient par ailleurs d'un encadrement pluriel : suivi par au moins un autre chercheur (Ined ou extérieur à l'Ined), suivi annuel par le comité Ined-iPOPs.

En déposant une candidature dans le cadre de cet appel, les candidats et l'ensemble de ses encadrants (Ined et/ou extérieurs à l'Ined) s'engagent à adhérer aux principes et bonnes pratiques définis dans le cadre de la politique doctorale de l'Ined et détaillés dans deux documents disponibles sur le site de l'Ined :

[Voir la Politique d'accueil des doctorants](#)<sup>2</sup>

[Voir la Charte des doctorants](#)<sup>3</sup>

## 2. Appel à candidatures

L'Ined recrute 6 doctorants sur des contrats doctoraux de 3 ans. Le contrat commencera au 1<sup>er</sup> octobre 2016. Il peut débuter à une autre date sur demande motivée du candidat et avec l'accord des encadrants. Le contrat doit néanmoins commencer au plus tard en février 2017.

Les doctorants sélectionnés seront accueillis à l'Ined (Paris, France) et réaliseront leur recherche au sein d'une des unités de recherche de l'institut.

Les recherches proposées dans le cadre de cet appel doivent s'inscrire dans les axes thématiques et méthodologiques du labex iPOPs (voir le site : [www.ipops.fr](http://www.ipops.fr)): dynamiques familiales, vieillissement, inégalités sociales, inégalité de genre, inégalités entre générations, politiques publiques.

La réalisation de la recherche peut supposer un financement spécifique (par exemple pour financer, en tout ou partie, une collecte de données). Cependant, le présent appel vise uniquement à attribuer des contrats de travail. La sélection d'un candidat dans le cadre de cet appel ne lui assure en aucune manière un financement pour sa recherche. L'obtention des financements nécessaires à la réalisation de la recherche relève de la responsabilité des candidats et de leurs encadrants. Le budget nécessaire à la réalisation de la recherche doit être évalué et présenté dans le dossier de candidature. Les pistes de financement envisagées doivent être précisées et font partie des critères d'évaluation de la faisabilité du projet.

Les informations publiées en cours d'appel et les décisions concernant le présent appel seront [publiées sur le site de l'Ined](#)<sup>4</sup>.

Les candidats et encadrants sont invités à consulter régulièrement cette page qui peut évoluer durant la période d'ouverture de l'appel.

<sup>2</sup> [http://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/91/2015\\_politique\\_accueil\\_doctorants.fr.pdf](http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/91/2015_politique_accueil_doctorants.fr.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/91/2016\\_charte\\_doctorants\\_fr.fr.pdf](http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/91/2016_charte_doctorants_fr.fr.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/appel-candidature/>

### 3. Eligibilité pour candidater

Les critères d'éligibilité pour candidater concernent le candidat et l'ensemble de ses encadrants.

#### 3.1. Le candidat doit répondre aux trois critères suivants :

- Etre titulaire de, ou préparer durant l'année universitaire en cours (2015-2016), un Master (M2) ou un diplôme équivalent donnant droit à s'inscrire dans une université française ou étrangère en doctorat, dans l'une des disciplines touchant aux sciences de la population.
- Etre inscrit en doctorat pour la première fois dans un établissement universitaire français ou étranger à la rentrée universitaire 2016-2017.
- Avoir au moins 2 encadrants incluant le(s) (co-)directeur(s) de thèse. L'un au moins de ces encadrants doit être un chercheur encadrant de l'Ined (cf. liste en annexe 1). Nous recommandons que l'encadrant Ined soit reconnu par l'école doctorale concernée comme étant directeur ou co-directeur de la thèse. Ce dernier critère n'est pas obligatoire pour candidater mais fait partie des critères d'évaluation des candidatures.

Les candidats sont appelés à solliciter directement les chercheurs de l'Ined. Certains chercheurs ont signalé un intérêt spécifique pour encadrer un jeune chercheur, soit dans le cadre d'une thématique de recherche, soit dans le cadre de l'exploitation d'une source de données originales, soit dans le cadre d'un projet de recherche en cours d'élaboration. Les candidats peuvent consulter ces déclarations d'intérêt sur la page ci-dessous (attention, ces déclarations d'intérêt visent uniquement à faciliter la mise en relation entre les candidats et les encadrants, l'évaluation des dossiers s'inscrivant dans ces thématiques est réalisée selon les mêmes critères que les autres dossiers).

[Voir la page Sujet et contact pour un accueil<sup>5</sup>](#)

Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

#### 3.2. Les encadrants du candidat doivent répondre au critère suivant :

- Chaque encadrant (qu'il soit Ined ou extérieur) encadrera au plus deux doctorants financés sur des contrats Ined-iPOPs à la rentrée de l'année universitaire 2016-2017 (en incluant le/s doctorant/s recruté/s dans le cadre de cet appel).

### 4. Informations et pièces obligatoires du dossier de candidature

L'ensemble des informations et des pièces du dossier doivent être en langue française et/ou anglaise.

#### 4.1. Informations et pièces à la charge du candidat

Pour constituer un dossier complet, le **candidat** doit fournir l'ensemble des éléments listés ci-dessous :

- a) Saisir l'ensemble des informations demandées sur la plateforme de l'appel (cf. section 5) dans les onglets : identité, université, accueil à l'Ined, projet de thèse, encadrement,

<sup>5</sup> <http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/contact-sujet-pour-accueil/>

autres informations, soumission dossier. Le candidat devra remplir l'ensemble des champs, y compris un résumé de son projet de thèse, un descriptif des besoins financiers pour sa thèse (en dehors du salaire), un descriptif du calendrier des grandes étapes de sa thèse.

- b) Déposer l'ensemble des documents suivants sur la plateforme de l'appel :
- Curriculum vitae
  - Lettre de motivation
  - Projet de thèse d'un maximum de 5 pages. Ce projet est préparé par le candidat en collaboration étroite avec ses encadrants. Ce document inclut obligatoirement les éléments suivants :
    - Contexte scientifique de la problématique* (démontrant son importance et son originalité à partir d'éléments bibliographiques).
    - Hypothèses et objectifs de la recherche*.
    - Méthodologie* (sources de données, collecte de données, méthodes statistiques qui seront mises en œuvre).
    - Principaux résultats attendus*.
    - Plan et calendrier de travail*. La date de soutenance prévue sera obligatoirement précisée.
    - Evaluation des risques et solutions envisagées*. Un soin spécifique sera apporté à cette section (longueur recommandée : 1 page). Rédigée après une discussion approfondie avec les encadrants, elle permet d'évaluer la capacité à anticiper les difficultés inhérentes au travail de recherche et la réactivité pour dégager des solutions en cas de problème (par exemple : les risques liés à l'accès aux sources, à la collecte de données, à la recherche de financements, à l'acquisition et la mise en œuvre des méthodes d'analyse, les difficultés d'écriture en particulier pour les candidats qui devront rédiger dans une langue autre que leur langue maternelle, etc.). Les impacts en terme de calendrier (possibles retards, possibilité de renoncer à certaines parties du travail pour tenir le calendrier) seront détaillés.
  - Mémoire de M2. Si vous n'avez pas encore soutenu, une version provisoire de votre mémoire de M2 doit être fournie (avec la mention « version provisoire » sur la première page).
  - Rapport de soutenance de M2. Si le candidat ne dispose pas de ce rapport, il doit déposer (dans la boîte de dépôt prévue pour le rapport de soutenance de M2) une attestation du responsable de M2 indiquant qu'il est dans l'impossibilité de déposer cette pièce et explicitant la raison (soutenance de M2 à une date postérieure à la clôture qui sera précisée dans l'attestation, ou non délivrance d'un rapport de soutenance dans le M2 par exemple).
  - Relevé des notes du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> semestres de M2. Si le candidat ne dispose pas de ses notes du 2<sup>nd</sup> semestre de M2, il doit déposer ses notes du 1<sup>er</sup> trimestre de M2 et une attestation du responsable de M2 indiquant qu'il est dans l'impossibilité de déposer ses notes du 2<sup>nd</sup> semestre avant la clôture de l'appel. Si l'université a délivré un unique document pour justifier la non présentation du rapport de soutenance et des notes de M2, le candidat doit déposer ce document deux fois

(une fois dans la boîte de dépôt prévue pour le rapport de soutenance et une fois au niveau de la boîte prévue pour les notes de M2).

**Attention :** Les candidats ayant déposé une version provisoire de leur mémoire de M2 et/ou une (des) attestation en place en lieu de leur rapport de soutenance et/ou de leur notes du 2<sup>nd</sup> semestre de M2, ont la possibilité de déposer ces pièces (ou une nouvelle version de ces pièces) **jusqu'au 2 juin 2016 12h00 (midi, Heure de Paris)**.

#### 4.2. Informations et pièces à la charge de l'encadrant Ined

Pour constituer un dossier complet, l'**encadrant Ined** doit fournir l'ensemble des éléments listés ci-dessous :

- a) Saisir l'ensemble des informations demandées sur la plateforme de l'appel (cf. section 5) dans la partie « Réservée aux encadrants »
- b) Déposer l'ensemble des documents suivants sur la plateforme de l'appel :
  - Les formulaires encadrants de chacun des encadrants (obligation de fournir un formulaire par encadrant). Seuls les encadrants Ined peuvent accéder à la plateforme de l'appel, il est de leur responsabilité de récupérer les formulaires des encadrants non Ined et de les déposer sur le site. Le formulaire<sup>6</sup> est disponible sur le [site de l'appel](#)<sup>7</sup>

### 5. Modalités pratiques de la candidature

Le dépôt est à effectuer sur une plateforme électronique, à l'exclusion de tout autre mode d'acheminement.

Le candidat doit se [créer un compte utilisateur](#)<sup>8</sup>

Les encadrants Ined ont déjà un compte utilisateur (les login et mot de passe leur ont été envoyés par e-mail à l'ouverture de l'appel). Le candidat doit indiquer dans son dossier le nom de ses encadrants pour que l'encadrant Ined puisse accéder au dossier de candidature.

Le candidat et son encadrant Ined doivent [déposer leur dossier sur la plateforme de l'appel](#)<sup>9</sup>.

Le candidat ne peut pas consulter la partie intitulée « Réservé aux encadrants » du dossier. Il peut uniquement vérifier l'avancement du dossier déclaré par l'encadrant Ined.

L'encadrant Ined peut consulter (sans la modifier) la partie intitulée « Candidature » du dossier remplie par le candidat (à l'exception de certaines informations de l'onglet « identité » auquel il n'a

<sup>6</sup> Le dépôt d'une lettre de soutien, en place et lieu du formulaire de l'appel, est toléré. Nous attirons néanmoins l'attention des encadrants sur le fait que ces lettres apportent en général moins d'informations que le formulaire, nuisant de ce fait à la bonne évaluation de la candidature.

<sup>7</sup> <http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/appel-candidature/>

<sup>8</sup> <https://celine.enquete.ined.fr/subscribe>

<sup>9</sup> <https://celine.enquete.ined.fr>

pas accès pour des raisons de confidentialité des informations personnelles). Les encadrants Ined peuvent donc vérifier les informations déposées par le candidat et s'assurer de la qualité et de la complétude du dossier.

Si un candidat à plusieurs encadrants Ined, ils peuvent tous accéder au dossier du candidat et compléter la partie « encadrant » du dossier. Les encadrants non Ined ne peuvent pas accéder à la plateforme.

En cas de difficultés techniques liées à l'utilisation de la plateforme, les utilisateurs doivent envoyer un courrier électronique à [info-doctorants@ined.fr](mailto:info-doctorants@ined.fr) avec des éléments précis objectivant le problème rencontré (copies d'écran, informations sur l'environnement informatique utilisé, etc.) si possible au moins 2 jours ouvrés avant la clôture de l'appel. Aucun élément transmis par d'autres voies ou après la clôture ne sera examiné.

**La clôture de l'appel interviendra le 12 mai 2016 à 12h00 (midi, heure de Paris)**  
**Conseil : finalisez la candidature au moins 2 jours ouvrés avant la clôture de l'appel**

**Aucun dossier retardataire ou incomplet ne sera examiné par le comité Ined-iPOPs**

**Pour toute question : [info-doctorants@ined.fr](mailto:info-doctorants@ined.fr)**

Un dossier est retardataire si le candidat n'a pas indiqué sur la plateforme de l'appel qu'il soumettait son dossier au comité Ined-iPOPs à la clôture (l'horodatage de la plateforme faisant foi). Le dossier est soumis dans l'onglet « soumission dossier » sur la plateforme (à l'aide d'un menu déroulant).

Un dossier est incomplet s'il manque des informations ou des pièces dans la partie candidat ou dans la partie encadrants (cf. liste dans la section 4, « Informations et pièces obligatoires du dossier de candidature »).

#### **Recommandations pour une candidature réussie :**

Il est fortement recommandé de prévoir la finalisation du dossier plusieurs jours ouvrés avant la clôture de l'appel selon le calendrier suivant :

⌚ **Au plus tard 1 mois avant la clôture de l'appel**, le candidat et son (ses) encadrant(s) Ined construisent les grandes lignes scientifiques du projet de thèse. Ils se familiarisent et testent l'utilisation de la plateforme de dépôt dans leur environnement informatique.

⌚ **Au plus tard 2 semaines avant la clôture de l'appel**, le candidat et son (ses) encadrant(s) Ined font le point sur l'avancement du dossier de candidature et fixent ensemble un calendrier visant à finaliser la candidature quelques jours avant la clôture de l'appel.

⌚ **Au plus tard 4 jours ouvrés avant la clôture de l'appel**, le candidat finalise l'intégralité de sa partie du dossier

⌚ **Au plus tard 2 jours ouvrés avant la clôture de l'appel**, l'encadrant Ined (1) vérifie la partie « candidat » du dossier (une synthèse du dossier du candidat en format pdf est disponible au niveau « Listings » en cliquant sur le « v », comme visualiser, de la ligne du candidat), (2) il finalise l'intégralité de la partie « encadrant » du dossier. Le candidat soumet alors son dossier au comité Ined-iPOPs (menu déroulant dans l'onglet soumission du dossier). Après soumission, le dossier reste modifiable jusqu'à la clôture de l'appel.

#### **Aspects juridiques, éthiques et CNIL :**

Les données nominatives collectées dans le cadre du présent appel sont effectuées dans le respect de la loi Informatique et Libertés (inscription au registre du CIL de l’Ined sous le n° 2014-CIL-0002). L’utilisation des informations déposées sur la plateforme de l’appel se fait dans le strict respect de cette déclaration.

En soumettant son dossier au comité, le candidat autorise l’Ined à accéder aux informations déposées sur la plateforme. Cependant, l’équipe gérant l’appel a le droit d’accéder et d’utiliser les informations utiles pour contacter les candidats et les encadrants dès leur saisie et avant leur soumission. Il s’agit des informations portant sur la civilité, le prénom, le nom, les coordonnées du candidat et de ses encadrants. L’utilisation de ces informations n’est autorisée que dans un but de gestion du présent appel.

## **6. Procédures d’évaluation et de mise en place des contrats**

La procédure d’évaluation des candidatures comporte trois phases : recevabilité, admissibilité et admission.

### **Recevabilité**

Cette étape vise à vérifier que la candidature est conforme aux règles émises dans le présent appel à candidatures. Aucune exception n’est acceptée.

L’équipe organisatrice de l’appel à candidatures<sup>10</sup> statue sur la recevabilité du dossier (examen des informations permettant de juger de l’éligibilité, du respect des règles de dépôt, du dépôt de l’ensemble des pièces et informations). Seules les candidatures jugées recevables sont transmises au comité Ined-iPOPs pour la phase d’admissibilité.

Si plusieurs dossiers de candidature ont été déposés sur la plateforme par un même candidat, seul le dernier dossier soumis sera pris en compte. Les éléments déposés dans les autres dossiers ne seront pas considérés.

Si les évaluations menées durant les phases d’admissibilité et d’admission font apparaître des éléments remettant en cause la recevabilité d’une candidature, l’irrecevabilité du dossier peut être prononcée à ces étapes de la procédure d’évaluation.

### **Admissibilité**

Le comité Ined-iPOPs<sup>11</sup> est chargé de l’évaluation des candidatures. Tous les membres du comité reçoivent l’ensemble des dossiers recevables. Deux rapporteurs sont nommés pour chaque dossier : un rapporteur parmi les 5 chercheurs Ined élus et un rapporteur parmi les 5 personnalités extérieures à l’Ined. Le comité siégera durant la deuxième quinzaine de juin 2016. A l’issue de ses délibérations, le comité établit la liste des candidats admissibles par ordre de mérite. **La liste des candidats admissibles n’est pas publique et les membres du comité Ined-iPOPs sont invités à la plus stricte confidentialité.**

<sup>10</sup> L’équipe organisatrice de l’appel à candidatures inclut la déléguée Ined aux affaires doctorales et post-doctorales et le gestionnaire de la délégation, la responsable du service juridique de l’Ined, la secrétaire générale de l’Ined, l’ingénieur en informatique responsable de la plateforme de l’appel, des représentants de la direction exécutive Ined-iPOPs (cf. note 6).

<sup>11</sup> Une présentation du comité Ined-iPOPs est disponible sur le site iPOPs, voir « membres du comité de sélection du fonds d’excellence » : <http://www.ipops.fr/fr/presentation/gouvernance/>

## **Admission**

Des représentants de la direction exécutive Ined-iPOPs<sup>12</sup> examinent les dossiers de candidature ayant été jugés admissibles par le comité Ined-iPOPs. Ils devraient se réunir fin juin – début juillet. Ils établissent la liste des candidats admis et éventuellement une liste complémentaire de candidats. L'ordre des candidats admis peut être différent de celui de la liste des candidats admissibles.

## **Retour aux candidats**

Pour l'ensemble des candidatures ayant été soumises avant la clôture de l'appel, les candidats et leurs encadrants auront un retour écrit envoyé par messagerie électronique dans les semaines suivant la publication des résultats (date d'envoi prévue : courant juillet 2016).

Si la candidature a été jugée recevable, les candidats et leurs encadrants recevront une synthèse établie par les deux rapporteurs du comité Ined-iPOPs et faisant état des éléments discutés sur le dossier par le comité.

## **Publication des résultats et acceptation des candidats**

La liste des candidats admis est publiée sur le [site de l'appel](#)<sup>13</sup>

La publication des résultats est prévue fin juin – début juillet 2016.

Les candidats disposent de 4 jours ouvrés à partir de la publication des résultats pour envoyer un message sur [info-doctorants@ined.fr](mailto:info-doctorants@ined.fr) indiquant qu'ils acceptent ou qu'ils refusent le contrat. L'acceptation du contrat doit obligatoirement être faite par le candidat en personne (les encadrants et responsables d'unité ne sont pas habilités à s'engager au nom du candidat). Une réponse rapide permet à d'autres candidats, sur liste complémentaire, de bénéficier du contrat en cas de désistement. Après ce délai de 4 jours ouvrés et sans réponse du candidat, l'Ined se réserve le droit de proposer le contrat à un autre candidat.

Un candidat ayant été retenu pour un financement Ined-iPOPs dans le cadre de cet appel mais qui obtient un autre financement ailleurs, peut bénéficier d'un accueil à l'Ined tout en choisissant le financement extérieur.

## **Mise en place du contrat**

Après acceptation du contrat, le candidat est sollicité pour fournir les informations et documents nécessaires à l'établissement de son contrat. L'Ined se réserve le droit d'attribuer le contrat à un autre candidat si le candidat ne fournit pas les pièces demandées dans un délai de 4 semaines après l'acceptation du contrat par le candidat. Les candidats rencontrant des difficultés pour constituer leur dossier (par exemple les candidats étrangers) peuvent obtenir des délais supplémentaires sur demande motivée. Le service des ressources humaines de l'Ined (sce-rh@ined.fr) et la DRIP (service chargé des affaires internationales, drip@ined.fr) peuvent apporter leur assistance au candidat.

---

<sup>12</sup> Une présentation de la direction exécutive Ined-iPOPs est disponible sur le site iPOPs, voir « membres de la direction exécutive » : <http://www.ipops.fr/fr/presentation/gouvernance/>

<sup>13</sup> <http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/appel-candidature/>

## Annexe :

### Liste des chercheurs encadrants à l'Ined

ATTANE Isabelle	KESZTENBAUM Lionel
BEAUCHEMIN Cris	KHLAT Myriam
BELLIS Gil	LALLEMANT-LE COEUR Sophie
BLUM Alain	LAMBERT Anne
BONNET Carole	LELIEVRE Eva
BONNEUIL Noël	LETURCQ Marion
BONVALET Catherine	MAZUY Magali
BOZON Michel	MESLE France
BROUARD Nicolas	OUELLETTE Nadine
CAHEN Fabrice	PAILHE Ariane
CAMARDA Carlo-Giovanni	PANICO-ARMITAGE Lidia
CAMBOIS Emmanuelle	PENNEC Sophie
CAYOUETTE-REMBLIERE Joanie	RAULT Wilfried
CONDON Stéphanie	REGNIER-LOILIER Arnaud
DE LA ROCHEBROCHARD Elise	REMILLON Delphine
DESESQUELLES Aline	SEGUY Isabelle
DIETRICH-RAGON Pascale	SIMON Patrick
DUTHE Géraldine	SOLAZ Anne
GAYMU Joëlle	THERE Christine
GOLAZ Valérie	THIERRY Xavier
GUERIN-PACE France	TOULEMON Laurent
HAMEL Christelle	TRABUT Loïc
HERAN François	TRACHMAN Mathieu
HERTRICH Véronique	

---

L'ensemble des chercheurs de l'Ined disposent d'une page de présentation sur le site de l'Ined. Certains chercheurs ont signalé un intérêt spécifique pour encadrer un jeune chercheur, soit dans le cadre d'une thématique de recherche, soit dans le cadre de l'exploitation d'une source de données originale, soit dans le cadre d'un projet de recherche en cours d'élaboration. Les candidats peuvent consulter ces déclarations d'intérêt sur la page ci-dessous (attention, ces déclarations d'intérêt visent uniquement à faciliter la mise en relation entre les candidats et les encadrants, l'évaluation des dossiers s'inscrivant dans ces thématiques est réalisée selon les mêmes critères que les autres dossiers) :

<http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/contact-sujet-pour-accueil/>